

16 AVR. 2003

Débat

Issu du monde sportif où il désigne le fait de consommer certaines substances pour améliorer ses performances, le terme dopage et plus largement les « conduites dopantes » concernent désormais la société de concurrence et de compétition où l'usage de produits permet à certains d'affronter les difficultés.

Une pratique qui, comme l'explique Patrick MIGNON, reste aujourd'hui – comme la frontière entre dopage et soin – difficile à définir. Résultat : un doute généralisé dont on ne sortira que grâce à un public expert.

Le dopage a toujours existé. « C'est d'une grande généralité. Il y en a eu de tous temps, dans toutes les sociétés. Pour faire face à certains efforts physiques, les gens prennent des produits », explique Patrick MIGNON. Alors, pourquoi y a-t-il aujourd'hui un problème de dopage? Parce qu'il y a un problème de règles. Sans règle pour dire qu'il ne faut pas utiliser tels produits pour telle raison, il n'y a pas de dopage.

Ainsi, reprend Patrick MIGNON, « quand le cycliste britannique SIMPSON meurt

DOPAGE : TOUJOURS PLUS !

en 1967, on ne parlait pas de dopage. A partir du moment où l'on a établi que la prise de produit avait des conséquences sur la santé des sportifs et que leurs adversaires ont dénoncé un manque de fair-play, des tentatives de réglementation sont apparues. » Dès l'entre-deux guerres, les Etats investissent beaucoup dans le sport à des fins de propagande politique et de prestige extérieur. On voit alors apparaître les premiers programmes scientifiques tendant à optimiser les performances sportives. Dans les années 50, tous les anabolisants étaient aussi un moyen de s'assurer un accroissement très rapide de la masse musculaire, de rattraper le retard accumulé. Et ce n'est qu'à partir des années 60 qu'apparaissent les premières lois et dispositifs de contrôle.

UNE DÉFINITION DIFFICILE

Comme le souligne Patrick MIGNON, la difficulté est de définir le dopage et de le contrôler. Auparavant, on entendait par dopage les produits non naturels, synthétiques ou injectés. Depuis le développement de l'autotransfusion, cette définition a évolué. Il est difficile de tracer une frontière entre dopage et soin. Par ailleurs, l'établissement d'une liste des substances dopantes conduit les chimistes à proposer de nouveaux produits. On note aussi que le sportif se dope autant pour gagner que pour participer.

Le progrès dans le sport ne concerne pas seulement les performances physiques. C'est également l'évolution du matériel, des vélos plus performants, plus légers... Enfin, il y a le mental : faire en sorte de mieux affronter les difficultés en agissant sur la motivation ou en utilisant des substances. Une attitude que l'on retrouve désormais dans toutes les situations où il existe des formes de compétition : étudiants face à des examens, cadres en entreprises... Le dopage sportif constitue donc une sorte de miroir grossissant de la réalité d'une société de concurrence. Car il faut savoir se montrer à la hauteur.

LES GARÇONS PLUS QUE LES FILLES

Qui se dope ? A l'origine les adeptes de sports de force comme l'haltérophilie ou d'énergie comme le cyclisme. Grâce à des produits permettant de donner le coup de fouet nécessaire. Des excitants pour oublier la douleur et grimper des cols pour les cyclistes. Des anabolisants pour les haltérophiles.

Aujourd'hui, dans tous les sports, il est nécessaire d'avoir une bonne musculature. De récupérer facilement. D'avoir une bonne oxygénation... « Nous sommes dans une phase d'accélération de la science appliquée à notre vie quotidienne, commente Patrick MIGNON. On peut donc imaginer toutes les formes de dopage, y compris génétique. »

Résultat : les « affaires » se sont multipliées ces dernières années. Désormais, ce qui domine, c'est le doute généralisé. Et dans toutes les disciplines, on observe des fourchettes incroyables entre les estimations concernant le nombre de dopés. Aux Jeux Olympiques de Séoul en 1988, l'année de l'affaire Ben JOHNSON, les sources officielles évoquaient ainsi 0,08 % de dopés, très loin des estimations fournies par les athlètes ou certains médecins qui parlent de 50 % d'athlètes

Sommaire

- | | |
|--------------------------------|---|
| Dopage : toujours plus ! | 1 |
| Pour en savoir plus | 2 |
| Le CDOS 93 sur tous les fronts | 3 |
| Agenda | 4 |

« chargés ». Selon différentes études² la pratique du dopage concerne ainsi un nombre significatif de jeunes. De 1 à 9 % selon les estimations. Elle peut démarrer avant l'âge de 15 ans. Les garçons seraient plus touchés que les filles dont le nombre semble cependant en augmentation. Cette pratique croît avec l'âge, l'engagement dans le sport et le niveau de compétition³ : 17,5 % chez les athlètes de haut niveau contre 10,3 % chez ceux qui évoluent à de moindres niveaux.

« Aujourd'hui, reprend Patrick MIGNON, le sport a explosé en termes de pratique et de spectacle. La majorité pratique le sport pour se sentir bien. On fait du vélo, de la gym... pour le bien-être. Mais cela peut aussi s'accompagner de pratiques pharmacologiques. » Les Français sont actuellement les plus gros consommateurs au monde de médicaments psychotropes ; cela laisse donc penser que le dopage s'inscrit dans un mouvement plus général de médicalisation de la société.

C'est pourquoi, il y a désormais « un regard sur le sport ». Alors que le politique ne s'y intéressait pas ou très peu auparavant, il est amené à prendre position. Un sport médiatisé, un sport de performance et de gains importants est par là même une incitation au dopage. « A l'heure

actuelle, tout va dans le sens du développement de la pratique du dopage. Les fédérations ferment les yeux car leur renommée est en jeu. »

LE pari d'un public expert

Comment s'en sortir ? Tout d'abord grâce à la prévention. « Faire en sorte que les gens soient informés et formés afin qu'ils refusent le recours aux produits. L'information doit être destinée aux athlètes comme à l'encadrement car les contraintes d'entraînement, leur longueur, leur intensité... sont susceptibles d'entraîner des conduites dopantes. »

Les pouvoirs publics doivent aussi avoir une attitude ferme. Mais à quel niveau ? National ou international ? Si la France a un ministre des Sports, aux Etats-Unis, le sport est une affaire privée où l'intervention publique est beaucoup plus difficile... « Il y a donc rivalité entre Etats et entre institutions », explique Patrick MIGNON.

Reste enfin la question du public et de sa relation au spectacle et à la médiatisation. On pourrait croire que compte tenu des performances qu'il attend des sportifs, le public « veut » du dopage. Les sponsors aussi, en liant leur renom à une activité

sportive. Quant aux médias, la manière dont ils traitent du sport et des affaires de dopage tend à influencer le public.

Comment dès lors provoquer un retour de balancier ? « Quand les sponsors se retrouveront entachés par les affaires de dopage et que le public sera saturé des dites affaires. Mais c'est vrai que c'est une sorte de pari d'arriver à faire accepter au public un retour à de moindres performances. » Pour le sociologue, il faudrait ainsi rendre le public expert afin qu'il s'intéresse davantage aux stratégies qu'aux performances, sans faire l'économie d'une intervention politique. « Ensuite, conclut Patrick MIGNON, le grand chantier, c'est la création d'une instance mondiale de lutte contre le dopage. »

Propos recueillis par Isabelle CÉLÉRIER

² Sociologue à l'Institut National des Sports et de l'Education Physique (INSEP).

³ Le dopage : état des lieux sociologique. MIGNON P. Documents du CESAMES, 2002, (10), 1-99.

⁴ Pratiques sportives des jeunes et conduites à risques, Actes du séminaire européen, 5 et 6 décembre 2000. Ministère de la Jeunesse et des Sports, MILD, juin 2001 (voir lettre du CIRDD93 n°2 décembre 2001).

POUR EN SAVOIR PLUS

Le dopage : état des lieux sociologique, MIGNON P. Documents du CESAMES, 2002, (10), 1-99.

Le dopage dans le sport soulève deux catégories de questions qui sont au centre de ce document. La première est celle de la connaissance du phénomène, connaissance de son ampleur, de sa mesure, de ses risques pour la santé, mais aussi de ses acteurs. La deuxième question est conceptuelle et méthodologique : comment formuler le problème du dopage sociologiquement parlant ? Comment est-il devenu un problème public ?

Cet état des lieux permettra au lecteur de se repérer dans ces différents niveaux de problèmes et d'appréhender les moyens de la lutte antidopage au niveau politique et législatif.

(Analyse toxibase n° 700723)

Le dopage, LAURE P, Paris, PUF, Coll. Pratiques corporelles, 1995, 221 p.

Cet ouvrage propose un panorama complet des substances chimiques et des procédés physiques utilisés dans le but d'accroître les performances physiques. Il s'attache, en premier lieu, à définir le dopage dans ses multiples aspects politiques, pharmacologiques, juridiques et sportifs.

A travers une chronique historique du sport, on découvre la genèse du dopage et sa progression. Son évolution a été renforcée par le culte de la performance et soutenue par les progrès de la médecine.

Pour beaucoup de ces substances, la frontière entre dopage et toxicomanie est ténue : leur usage n'est parfois plus guidé par le seul désir de victoire mais par une dépendance.

(Analyse toxibase n° 203836)

Lectures sociologiques et cliniques du dopage, Revue Toxibase, 2001, (3), 1-15.

Grâce à la contribution de trois auteurs complémentaires, Jean-Pierre ESCRIVA sur le plan sociologique, Serge SIMON pour la prévention et Claire CARRIER pour la psychologie clinique, cet article engage une réflexion sur le dopage dont on mesure toujours davantage les conséquences en terme de dépendance. Une bibliographie et un repérage et descriptif des sites Internet permettent d'approfondir les références sur d'autres axes : produit dopant, législation, réglementation, organisation du monde sportif.

(Analyse Toxibase n° 206181)

Conduites dopantes, Psychotropes revue internationale des toxicomanies et des addictions, 2002, vol 8 n°3-4.

Ce numéro spécial se situe à l'intersection de plusieurs questions : l'utilisation de psychotropes, la surconsommation de médicament, le recours à des produits dopants dans l'effort sportif, mais aussi le sens de ces investissements risqués, au sein de ce qu'on appelle « la société de la performance ».

Contrairement au dopage qui concerne les sportifs de haut niveau, les conduites dopantes incluent les sportifs comme les non-sportifs, les adolescents et les enfants comme les adultes.

A NOTER

- Afin d'écouter, d'aider et d'orienter tous ceux qui se sentent concernés, le Ministère de la jeunesse et des sports a créé un numéro vert national gratuit : **Ecoute dopage 0-800-15-2000**. Les appels anonymes et confidentiels sont reçus par une équipe spécialisée en psychologie sportive.
- Information de base : <http://www.jeunesse-sports.gouv.fr> et <http://www.santesport.gouv.fr>
- Le portail de lutte contre le dopage <http://www.dopage.com>
- Toutes les plus grandes fédérations sportives et près de 80 gouvernements du monde entier ont approuvé le 5 mars 2003 à Copenhague le Code mondial antidopage en adoptant une Résolution désignant le Code comme la base de la lutte contre le dopage dans le sport.



LE CDOS 93 SUR TOUS LES FRONTS

Outre le développement de la pratique sportive, le Comité Départemental Olympique et Sportif de Seine-Saint-Denis (CDOS 93) regroupe les comités départementaux de différents sports. Il a notamment pour mission de défendre les intérêts du mouvement sportif, de promouvoir le sport et l'éthique sportive. Élu à sa tête en 2002, Erich BATAILLY présente les actions prévues à l'occasion des événements qui marqueront l'actualité du département en 2003.

« Notre premier objectif, explique Erich BATAILLY, est d'accueillir ces événements mondiaux de manière à ce que la population du département se les approprie. Il s'agit ensuite de continuer à renforcer notre action autour du fair-play, de la non violence sportive et de la promotion de la santé. »

Tout d'abord, dans le domaine de la promotion de l'éthique sportive, une convention passée avec les organisateurs des Championnats du Monde de Rugby des moins de 19 ans permettra de récompenser l'équipe la plus fair-play en décernant le « Trophée du comportement sportif de Seine-Saint-Denis ». Par ailleurs, plusieurs milliers de places gratuites seront mises à la disposition du public par le Conseil général afin de faciliter l'accès aux compétitions de rugby et d'athlétisme.

En liaison avec la direction des événements sportifs, le CDOS 93 a également lancé auprès des élèves de vingt classes de 4^e et de 3^e de Seine-Saint-Denis, une enquête sur les représentations des adolescents en matière de sport et de santé. Cette étude a notamment pour objectif d'apporter des éclairages sur la façon dont sont perçus les pratiques de dopage, le bienfait du sport sur la santé... Les résultats de cette enquête quantitative et qualitative commencée en décembre 2002 seront présentés lors du forum « A quelle condition le sport n'est-il plus synonyme de santé ? », organisé le 14 juin prochain par les Assises Départementales du Sport et le Conseil général. Animée par des spécialistes, cette journée permettra de réfléchir sur le rôle de l'encadrant, la prévention des conduites à risques, la recherche de la performance et la médecine sportive. Cette initiative s'ins-

crit dans la perspective de la tenue du Forum mondial du sport de Saint-Denis qui aura lieu du 23 au 31 août.

Dans le cadre des actions de prévention des conduites à risques menées depuis 3 ans, une formation de 36 heures a été proposée par le CDOS 93 aux éducateurs sportifs. Ces derniers ont notamment reçu des informations relatives aux usages, aux produits psychoactifs et à leurs effets. Le but était de les rendre acteurs de prévention de proximité et capables de déceler des comportements addictifs. Le CDOS 93 souhaite à présent faire bénéficier les dirigeants et les encadrants de ce type de formation. Objectif là encore : tenter de déceler les problèmes et agir pour y faire face. Une première en France où il n'y a pas, pour l'instant, de formation spécifique sur le dopage.

L'année 2003 sera également marquée par la mise en œuvre du dispositif « actions d'accompagnement et de soutien aux jeunes espoirs départementaux ». Il est destiné à fournir à des sportifs confirmés ou en devenir de moins de 25 ans, un suivi médical (physiologique, psychologique et diététique), une participation financière à l'achat d'équipement et aux droits d'engagements aux compétitions, un parrainage par un sportif de haut niveau, et un soutien scolaire ou une aide à l'insertion professionnelle pendant toute la saison sportive. Dix jeunes, âgés de 14 à 24 ans, issus de 7 disciplines différentes (judo, tir à l'arc, escrime, athlétisme, natation, triathlon et karaté) sont d'ores et déjà suivis.

Propos recueillis par Isabelle CÉLÉRIER

¹ 14 385 609 licences sportives ont été prises en France en 2000 dont 191 725 licences en Seine-Saint-Denis.

LE CALENDRIER 2003 DES ÉVÉNEMENTS SPORTIFS EN SEINE-SAINT-DENIS :

- 6/20 avril : 35^{es} championnats du monde de rugby des moins de 19 ans (8 matchs prévus en Seine-Saint-Denis).
- 17 mai : finale de la coupe de la ligue de football (Stade de France).
- 31 mai : finale de la coupe de France de football (Stade de France).
- 7 juin : finale du championnat de France de rugby (Stade de France).
- 4 juillet : meeting Gaz de France Paris - Saint-Denis d'athlétisme (Stade de France).
- 6 juillet : départ du 90^{es} Tour de France (Stade de France).
- 23/31 août : 9^{es} championnats du monde d'athlétisme (Stade de France).